

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

District électoral d'Ahuntsic (013)

Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 MANOIR BOIS-DE-BOULOGNE 1005, avenue du Bois-de-Boulogne Petit salon - Hall d'entrée	01
02 ÉCOLE ÉVANGÉLINE 11845, boulevard de l'Acadie Gymnase	02-03-04-05-06-07-08-09
03 ÉCOLE SAINT-BENOÎT 500, avenue du Mont-Cassin Gymnase	10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20
04 ÉCOLE FRANÇOIS-DE-LAVAL 12050, avenue du Bois-de-Boulogne Gymnase	21-22-23-24-25-26-27
05 ***INUTILISÉ***	
06 ÉCOLE SAINT-ANDRÉ-APÔTRE 215, rue Prieur Ouest Gymnase	28-29-30-31-32-33-34-35-36-37
07 ÉCOLE MARIE-ANNE 100, rue Sauvé Est Cafétéria	38-39-40-41-42-43-44-45-46-47
08 ÉCOLE AHUNTSIC 10615, boulevard Saint-Laurent Gymnase	48-49-50-51-52-53-54-55-56
09 LES JARDINS MILLEN 10800, avenue Millen - Entrée rue Basile-Routhier Salle d'activités	57-58-59-60-61-62
10 ÉCOLE FERNAND-SÉGUIN - PAVILLON HUBERT-REEVES 10050, avenue Durham Gymnase	63-64-65-66-67-68-69-70

Dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

